

MODE OPERATOIRE POUR LE MASTER I ET POUR LE MASTER II

1)- Comment accéder aux différents Unités d'Enseignement (UE) ?

Les cours seront mis en ligne, au fur et à mesure de leur production. Il vous suffira de cliquer <http://www.anthropomada.com> pour y accéder et d'aller par la suite à la rubrique « Cours ».

Une fois que le site sera correctement mis en place, on vous donnera un login et un mot de passe pour vous permettre d'accéder à ces Unités d'Enseignement, en fonction de votre niveau de parcours et de votre inscription pédagogique.

Ce même login avec le mot de passe, vous permettra également d'accéder à la bibliothèque numérique aussi bien pour une simple consultation que pour un téléchargement.

Parallèlement à tout cela, les différents cours vous seront également expédiés, en fichier attaché, à votre adresse électronique personnelle.

Par souci d'équité pour des étudiants qui résident dans des zones enclavées où la connexion par Internet est un véritable parcours de combattant, ces différents cours seront également gravés sur CD/Room et vous seront expédiés à votre adresse postale.

2)- Comment travailler ces cours ?

Ces cours ne sont que des documents de travail et ne devront pas être mémorisés passivement. Contentez-vous seulement de les lire et de les relire : l'idée est d'avoir des points de repère en vue d'une compréhension globale. Ce n'est qu'à la deuxième ou à la troisième lecture seulement que vous parviendriez à cette compréhension globale. D'autant plus que pour certains d'entre vous, l'anthropologie est une discipline tout à fait nouvelle.

Au cours de ce travail de lecture et de relecture, il faut déjà (stylo à la main), essayer de repérer une, deux ou trois thématiques qui sont susceptibles de vous intéresser. Il s'agit de vous positionner très tôt pour votre « **Dossier d'évaluation** » (un texte sur une thématique précise d'une quinzaine à une vingtaine de page, dactylographié aux normes académiques).

Mais nous savons que ces cours ne suffiront pas pour vous soutenir entièrement dans votre cheminement intellectuel et pour vous accompagner dans l'élaboration de votre « **Dossier d'évaluation** ». D'autres outils pédagogiques sont là pour les compléter. Ce sont les « **Dossiers d'Appui au cours** ». Lisez attentivement les notes de bas de page de chaque cours.

3)-Comment travailler les « Dossiers d'Appui au cours » ?

A la fin de chaque cours, nous avons sélectionné différents types de document : soit un ouvrage en entier ou un extrait d'ouvrage, soit un article ou une fiche de lecture d'un ouvrage. Ces documents sont regroupés à la fin de chaque cours dans une rubrique intitulée « **Dossier d'Appui au Cours** ». Ce dernier est numéroté en fonction du cours qu'il est sensé illustrer et appuyer.

L'idée est de vous permettre d'acquérir culture générale en anthropologie sociale et de la consolider progressivement, d'une part et, d'autre part, de vous accompagner dans l'élargissement votre champ de réflexion dans la conception de votre « **Dossier d'évaluation** » et surtout de mettre à votre disposition des ouvrages de base que vous avez du mal à trouver dans les bibliothèques et dans les Centres de documentation à Madagascar.

Ces « **Dossiers d'Appui au Cours** » doivent être votre principal outil de travail, en plus des différents cours. Car vous ne pouvez jamais faire l'économie de la lecture de ces auteurs, ne serait-ce qu'une lecture en diagonale pour certains d'entre eux.

Vous n'êtes pas obligé de lire tous les documents contenus dans un « **Dossier d'Appui au Cours** ». Ne lisez que ce qui vous paraît intéressant, en fonction de votre intérêt de compréhension, d'approfondissement de vos cours ou de votre thématique de recherche. Ce n'est qu'en opérant de la sorte que vous allez pouvoir acquérir, par vous-mêmes, les différentes postures de l'anthropologue dans son va-et-vient constant entre données de terrain et interprétation théorique, entre observation participative et distanciation.

A la fin de chaque Unité d'enseignement (UE), nous avons dressé toute une liste bibliographique. Ces références bibliographiques peuvent vous être très utiles, au moment de la rédaction de votre Mémoire de *Master II*.

4)- Pour une bibliothèque numérique et vers une plus grande égalité de chance

Nous avons mis en place une bibliothèque numérique. Pour y accéder de chez vous, il vous suffit de cliquer : <http://www.anthropomada.com> et d'aller à la rubrique « *Bibliothèque* ».

Le moment venu, une fois que tout sera correctement mis en place, on vous donnera un login et un mot de passe y travailler confortablement.

C'est ainsi que nous pensons remédier, en grande partie, à l'inégalité de chance entre les personnes résidant dans des zones à haut débit et celles confinées dans des zones fortement enclavées.

5)- L'élaboration du « Dossier d'évaluation »

Le parcours de formation ne comporte pas d'évaluation sur table. Il s'agit de donner à ce parcours le maximum de flexibilité et d'espace de créativité pour l'étudiant.

Il n'y aura pas non plus un Mémoire intermédiaire, à Bac+4. Le seul Mémoire à concevoir, à réaliser et à soutenir publiquement est à Bac+5 : le Mémoire de Master II (l'équivalent de l'actuel DEA ou Diplôme d'Etude Approfondie).

La thématique de ce Mémoire de Master II doit se rapporter à une aire culturelle d'appartenance du candidat ou à son milieu professionnel et ce, dans une démarche de ce que nous appelons : l' « *anthropologie indigène* ». Il s'agit, à ce niveau de parcours de formation, d'encourager l'étudiant à travailler sur ses propres pratiques culturelles. Ce n'est qu'au niveau de la thèse de doctorat qu'il aura toute latitude pour s'ouvrir à d'autres aires culturelles.

Professeur MANGALAZA